



Litige rembt annulation de vol

Par **dodu69**, le **11/08/2010** à **14:42**

Bonjour,

J'ai acheté en date du 10 mai 2010 un vol AR Lyon – Sydney au prix de 1502 euros TTC sur le site le cercle des vacances. Il m'a été adressé une facture et mon itinéraire de voyage.

Pour des raisons d'ordre professionnelles, j'ai adressé par mail une demande d'annulation le 31 mai 2010 en application des conditions générales de vente, soit plus de 30 jours avant la date de départ. Un accusé de réception m'a par ailleurs été retourné par mail. Dans ce contexte, j'estimais être en droit de percevoir un remboursement calculé comme précisé au chapitre 5 des conditions générales de vente dans le paragraphe " Annulation de vols":
"Toute annulation de la part du voyageur entraîne la perception de frais applicables par rapport à la date de départ initialement prévue.....

Entre 30 et 60 jours précédant le départ : 25% du tarif avec un minimum de 200€ par passager."

Hors , il ne m'a été remboursé que les taxes d'aéroport soit 423 euros, soit un préjudice de 703 euros. Lors de cette l'achat et par la suite, il ne m'a jamais été précisé dans les documents que j'ai reçu de vos services que les billets n'étaient pas remboursables (et cela bien évidemment ne m'a pas été communiqué oralement). Je n'ai reçu pour tout document que la facture et l'itinéraire. Il n'est mentionné nul part qu'il s'agit de billet "promotionnel". J'ai demandé par lettre recommandée datée du 29/7 toutes pièces précisant explicitement que les billets correspondants aux prestations payées n'étaient pas remboursables et étaient une offre promotionnelle et les justificatifs que j'en ai eu connaissance. Lettre sans réponse à la date.

Merci de bien vouloir m'indiquer si mon action est recevable.

Par **cercledesvacances**, le **24/08/2010** à **12:50**

Monsieur,

Nous vous confirmons que votre réclamation a bien été reçue par nos services. Elle est en cours de traitement et une réponse vous parviendra prochainement, directement à l'adresse que vous nous avez indiquée.

Bien cordialement,

Le Service Client

Le Cercle des Vacances

Site Web: <http://www.cerledesvacances.com>